

PLAN D'ACTION - PHASE 1: PISTES D' ACTIONS POUR L'INTÉGRATION DES JEUNES À NDG

Résultat de la planification communautaire pour faciliter l'intégration socioprofessionnelle des jeunes de 16 à 30 ans de Notre-Dame-de-Grâce, Côte-Saint-Luc, Hampstead et Montréal-Ouest

Septembre 2008

Planification communautaire pour faciliter l'intégration socioprofessionnelle des jeunes de 16 à 30 ans de Notre-Dame-de-Grâce, Côte-Saint-Luc, Hampstead et Montréal-Ouest

Un projet de :
La Table de concertation jeunesse de NDG
et le Carrefour jeunesse-emploi NDG

Six orientations :

- 1- Favoriser l'intégration des jeunes au marché du travail ;
- 2- Encourager les jeunes à rester à l'école et promouvoir les méthodes d'apprentissage traditionnelles et alternatives ;
- 3- Faciliter l'apprentissage de la langue française ;
- 4- S'assurer que l'information, les ressources et les services rejoignent les jeunes ;
- 5- Offrir des services accessibles et de qualité, adaptés aux besoins et aux intérêts des jeunes ;
- 6- Soutenir et encourager les solidarités visant le développement d'actions concrètes pour aider les jeunes à améliorer leurs conditions économiques et sociales.

ORIENTATION 1 : FAVORISER L'INTÉGRATION DES JEUNES AU MARCHÉ DU TRAVAIL

Objectif 1	Actions possibles :
Identifier, adapter et créer des projets innovateurs	<p>1.1.1 Encourager et soutenir les projets de pré-employabilité et d'employabilité pour les jeunes de 16 à 30 ans ;</p> <p>1.1.2 (5.10.5) Encourager les expériences de stages au niveau local, national et international ;</p> <p>1.1.3 Soutenir et développer des projets coopératifs pour les jeunes, par les jeunes (p. ex. : Co-op administrée par les jeunes, jeunes qui organisent un événement, etc.) ;</p> <p>1.1.4 (2.1.1) Explorer la possibilité de créditer des cours pour des activités communautaires telles que : stages, bénévolat, éducation sur l'histoire de la communauté noire, projets communautaires, ateliers de préparation à l'entrevue et recherche d'emploi ;</p> <p>1.1.5 S'inspirer de ce qui se fait ailleurs (p. ex. : autres tables de concertation et groupes communautaires).</p>
Objectif 2	Actions possibles :
Créer de nouvelles activités de mentorat en employabilité	<p>1.2.1 Encourager le mentorat et les relations entre les membres de la communauté qui connaissent du succès et les jeunes ;</p> <p>1.2.2 Sensibiliser les employeurs locaux aux activités de mentorat pour les jeunes qui sont en processus d'intégration professionnelle (p. ex. : créer une poste centralisé d'intervenant afin de promouvoir les services et encourager les compagnies à prendre en compte les avantages d'engager des jeunes dans des domaines de carrière spécialisés.)</p>
Objectif 3:	Actions possibles :
Renforcer l'offre de formations en développement des compétences et en préparation au marché du travail avec une approche basée sur les besoins des jeunes	<p>1.3.1 Clarifier les besoins des jeunes au plan de la formation en développement des compétences ;</p> <p>1.3.2 Créer des ateliers de formation spécifiques en développement des compétences ;</p> <p>1.3.3 Instituer l'accès à l'orientation professionnelle et initier des projets visant à orienter les jeunes en bas âge (p. ex., programme de camp d'été, ateliers dans les écoles, etc.) ;</p> <p>1.3.4 S'assurer que les jeunes reçoivent une formation sur la rédaction de curriculum vitae, la préparation à l'entrevue et sur la recherche d'emploi ;</p> <p>1.3.5 Collaborer avec les institutions scolaires et les organismes communautaires pour mieux préparer les jeunes au marché du travail (p. ex. : développer une trousse éducative en pré-employabilité que les enseignants ou les travailleurs communautaires pourraient utiliser avec les jeunes, etc.) ;</p> <p>1.3.6 Explorer et offrir diverses possibilités de formations en informatique adaptées aux besoins des jeunes et aux attentes des employeurs ; explorer les initiatives visant à former les jeunes en informatique (p. ex. : programmes co-op, stages, etc.) ;</p> <p>1.3.7 Créer une liste de toutes les ressources de formation disponibles ;</p> <p>1.3.8 Créer un site internet et développer des outils informatiques (DVD, outils digitaux, Internet) pour aider à promouvoir les formations et services ;</p> <p>1.3.9 Explorer les possibilités de sensibilisation à l'entrepreneuriat en général et à l'entrepreneuriat technologique.</p>

Objectif 4	Actions possibles :
Faciliter les initiatives visant à mieux relier les employeurs et les jeunes	<ul style="list-style-type: none">1.4.1 Établir des relations avec des employeurs à l'extérieur de NDG ;1.4.2 (5.10.6) Organiser de courtes visites dans des entreprises montréalaises (p. ex. : lier un jeune avec un professionnel pour quelques heures) ;1.4.3 Renforcer les liens et les partenariats avec les employeurs et les regroupements d'entreprises ;1.4.4 Encourager les employeurs à recruter localement (p. ex. : explorer les possibilités d'emploi dans le futur Centre universitaire de santé McGill (CUSM), etc.) ;1.4.5 (5.10.7) Encourager les initiatives de sensibilisation des employeurs à la diversité culturelle ;1.4.6 Encourager les initiatives de sensibilisation des employeurs à la conciliation travail-études afin de réduire le décrochage scolaire ;1.4.7 Soutenir les mesures pour encourager l'emploi des jeunes dans les entreprises locales ;1.4.8 Soutenir les mesures pour encourager l'emploi des immigrants dans les entreprises (p. ex. : PRIMME).

ORIENTATION 2 : ENCOURAGER LES JEUNES À RESTER À L'ÉCOLE ET PROMOUVOIR LES MÉTHODES D'APPRENTISSAGE TRADITIONNELLES ET ALTERNATIVES

Objectif 1:	Actions possibles :
Créer et soutenir les programmes pour aider les jeunes à persévérer à l'école	<p>2.1.1 (1.1.4) Explorer la possibilité de créditer des cours pour des activités communautaires telles que : stages, bénévolat, éducation sur l'histoire de la communauté noire, projets communautaires, ateliers de préparation à l'entrevue et recherche d'emploi ;</p> <p>2.1.2 Examiner les ratios professeurs/étudiants et réfléchir à des stratégies pour réduire la charge de travail des professeurs ;</p> <p>2.1.3 Encourager les programmes d'éducation physique dans les écoles ;</p> <p>2.1.4 Encourager l'adaptation des programmes académiques pour qu'ils soient inclusifs, sensibles aux différentes cultures et pour qu'ils célèbrent la diversité de la communauté (p. ex. : Ateliers exploratoires – utiliser des périodes libres pour faire participer les étudiants à des activités artistiques et de développement social) ;</p> <p>2.1.5 Encourager la création et le renforcement des programmes de tutorat parascolaire et de soutien académique spécialisé (p. ex., local d'étude, pas silencieux mais avec un facilitateur pouvant offrir de l'aide sur des sujets spécifiques) ;</p> <p>2.1.6 Soutenir les initiatives visant à assurer la présence de spécialistes des troubles d'apprentissage dans les écoles afin de détecter les troubles à un plus jeune âge, sans soutenir les diagnostics sévères ;</p> <p>2.1.7 Soutenir les initiatives visant à mieux faire reconnaître les problèmes concernant les jeunes de la communauté noire qui rencontrent des difficultés à l'école ;</p> <p>2.1.8 Encourager l'utilisation de systèmes de récompense qui sont inclusifs et non orientés exclusivement vers les élèves les plus doués ;</p> <p>2.1.9 Créer un programme de jumelage qui peut aider les jeunes rencontrant des difficultés d'intégration (3.2.1) ;</p> <p>2.1.10 Créer un programme alternatif pour les étudiants suspendus (au lieu d'envoyer les jeunes au bureau du directeur parce qu'ils sont indisciplinés, les diriger vers un endroit où ils peuvent rapidement dépenser de l'énergie à l'aide de bicyclettes stationnaires ou de cordes à danser, par exemple.) ;</p> <p>2.1.11 Créer un programme de soutien académique pour les parents, pour mieux les aider à assister leurs enfants ;</p> <p>2.1.12 Soutenir l'intégration des programmes de préparation à la vie quotidienne et de pré-employabilité dans les écoles. Ces programmes peuvent permettre aux jeunes de comprendre « pourquoi ils étudient » ;</p> <p>2.1.13 Créer des formations dont le but est de sensibiliser les éducateurs, les professeurs, etc. à la réalité des jeunes anglophones et allophones afin qu'ils puissent mieux soutenir leurs étudiants ;</p> <p>2.1.14 Encourager la sensibilisation des enseignants à l'utilisation de programme d'éducation « alternative » (approche basée sur l'expérience) ;</p> <p>2.1.15 Encourager la pratique des « home-rooms » (foyer) à l'intérieur de la CSDM ;</p> <p>2.1.16 Soutenir les initiatives pour augmenter l'offre de services de counselling et d'orientation pour les jeunes.</p>
Objectif 2:	Actions possibles :
Créer des programmes pour les jeunes qui désirent poursuivre leurs études ou réintégrer l'école	<p>2.2.1 Trouver des façons de mieux informer les jeunes et leurs parents concernant les options de formation professionnelle ;</p> <p>2.2.2 S'assurer que l'information sur les programmes de réintégration soit accessible ;</p> <p>2.2.3 Soutenir la création de programmes de rattrapage scolaire qui n'isolent pas les jeunes de la population étudiante ;</p> <p>2.2.4 Soutenir les programmes qui ciblent la réintégration des jeunes dans l'école ;</p> <p>2.2.5 (5.1.2) Soutenir les jeunes parents qui vont à l'école ou qui désirent retourner à l'école.</p>

Résultat de la planification communautaire pour faciliter l'intégration socioprofessionnelle des jeunes

Objectif 3:	Actions possibles :
Soutenir ou développer des méthodes non traditionnelles pour l'apprentissage continu	<p>2.3.1 Soutenir des opportunités d'éducation alternative (p. ex. : Programme connexion-compétences de Service Canada) ;</p> <p>2.3.2 Soutenir le développement de la formation en entrepreneuriat ;</p> <p>2.3.3 Créer et soutenir les programmes de mentorat à l'école, dans la communauté et à Montréal ;</p> <p>2.3.4 Créer et soutenir les initiatives de formation à l'emploi ;</p> <p>2.3.5 Créer et soutenir les initiatives d'éducation des adultes et combattre les stigmas qui y sont rattachés ;</p> <p>2.3.6 Créer et soutenir les initiatives de partage d'expériences entre jeunes au travers de programmes d'arts et de culture ;</p> <p>2.3.7 Créer des initiatives visant l'intégration des groupes des écoles alternatives (p. ex., Club de Graffiti).</p>
Objectif 4:	Actions possibles :
Renforcer les relations entre les écoles et les groupes communautaires	<p>2.4.1 Continuer d'améliorer la communication entre les commissions scolaires et les organismes communautaires pour que les services manquants soient offerts et que nos jeunes soient soutenus avec succès ;</p> <p>2.4.2 Identifier ou créer un poste pour un travailleur de liaison à l'intérieur des écoles qui pourrait faciliter le contact entre les jeunes et la communauté (p. ex., rejoindre des personnes via le EMSB en passant par le Coordonnateur des Écoles et milieux en Santé ; encourager le contact entre les conseillers en orientation et les travailleurs communautaires au cours de l'année scolaire, etc.) ;</p> <p>2.4.3 (4.2.3) Organiser une « Journée de sensibilisation à la communauté » qui permettrait aux jeunes de découvrir les organismes communautaires (p. ex., Journée kiosque à Saint-Luc, visite « porte ouverte » comme « The amazing race », Portes ouvertes/découvertes à Lachine) ;</p> <p>2.4.4 Soutenir l'intégration des services et activités communautaires dans les écoles : activités sportives et artistiques, formations en premiers soins, techniques d'animation ; ateliers sur les méthodes efficaces pour étudier ; cours de cuisine ; projets de graffiti, projets hip hop, photographie, etc. ;</p> <p>2.4.5 Encourager les employés des écoles à référer les étudiants aux organismes appropriés et aux institutions qui peuvent répondre à leurs besoins ;</p> <p>2.4.6 S'assurer que l'information sur les programmes et événements rejoignent les étudiants et les enseignants.</p>

ORIENTATION 3 : FACILITER L'APPRENTISSAGE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Objectif 1 :	Actions possibles :
<p>Accroître les opportunités d'apprentissage traditionnelles et alternatives du français pour les adolescents et les jeunes adultes, anglophones et allophones</p>	<p>3.1.1 Faciliter les environnements informels pour l'apprentissage de la langue française (p. ex., café-rencontre avec des sujets de discussion intéressants, atelier d'éducation populaire, projection de films en français avec discussion, encourager les organismes communautaires à offrir des activités en français, etc.) ;</p> <p>3.1.2 Encourager une offre diversifiée des cours de français (p. ex., à temps partiel, le soir, les groupes de conversation, etc.) ;</p> <p>3.1.3 Créer un répertoire des cours de français pour les organismes communautaires et les jeunes (un pour les organismes communautaires et un autre pour les jeunes) disponible sur plusieurs sites Internet ;</p> <p>3.1.4 Développer une méthode systématique de référence pour les jeunes qui ne parlent pas l'anglais ;</p> <p>3.1.5 Encourager les intervenants jeunesse à faire connaître d'avantage les possibilités d'immersion française (p. ex., les voyages, les stages ou les placements sur le terrain dans une ville francophone au Canada ou à l'étranger) ;</p> <p>3.1.6 Explorer la possibilité d'offrir un service de mentorat linguistique permettant d'accompagner les jeunes de NDG dans l'acquisition de compétences linguistiques nécessaires à un emploi (ou encourager les entreprises à offrir ce service) ;</p> <p>3.1.7 Explorer la possibilité de créditer des cours pour la participation à une activité de loisir réalisée en français (ex. : cours de cuisine) ;</p> <p>3.1.8 Explorer la possibilité de rembourser une famille de nouveaux québécois pour l'achat d'un logiciel informatique en français.</p>
Objectif 2 :	Actions possibles :
<p>Développer des stratégies pour offrir des approches innovatrices pour l'apprentissage de la langue française, adaptées aux besoins et aux réalités des jeunes immigrants et de leurs familles</p>	<p>3.2.1 (5.10.5) Explorer la possibilité de développer un projet pilote pour jumeler des familles (une famille nouvellement arrivée avec une famille intégrée à la société québécoise) à l'École St-Luc (Aide pour les problèmes de langue, l'intégration et la compréhension du système scolaire, etc.) ;</p> <p>3.2.2 Mieux publiciser le service de traduction de lettres écrites en français pour les parents néoquébécois ;</p> <p>3.2.3 Établir un réseau de parents prêt à agir à titre de médiateurs entre les parents néoquébécois et l'école.</p>

ORIENTATION 4 : S'ASSURER QUE L'INFORMATION, LES RESSOURCES ET LES SERVICES REJOignent LES JEUNES

Objectif 1:	Actions possibles :
Promouvoir et développer la communication continue entre les partenaires communautaires	<p>4.1.1 Créer une communauté en ligne pour les jeunes travailleurs (sites internet, babillards, forums de discussion, liens aux sites internet de services pour les jeunes, etc.) ;</p> <p>4.1.2 Organiser ou soutenir des événements tels que des forums, où se déroulent des ateliers interactifs et des formations pour tous les organismes communautaires, afin qu'ils puissent travailler en réseau et partager de l'information (p. ex., un atelier de formation annuel pour aider les intervenants communautaires à développer leurs compétences et habiletés de rédaction de projet pour les demandes de subventions) ;</p> <p>4.1.3 Créer et diffuser un catalogue de ressources pour les jeunes entre 12 et 30 ans ;</p> <p>4.1.4 Renforcer la structure de coordination et les protocoles de la Table de concertation jeunesse de NDG ;</p> <p>4.1.5 Sensibiliser la communauté lors de la diffusion de documents favorables aux jeunes ;</p> <p>4.1.6 (5.6.2) Encourager la référence entre les organismes locaux et s'assurer que les services sont complémentaires et qu'il n'y a pas duplication des services.</p>
Objectif 2:	Actions possibles :
Créer des outils de communication alternatifs qui sont adaptés aux jeunes	<p>4.2.1 Utiliser l'internet comme outil de promotion (p. ex., site Internet, Facebook, My space, etc.) ;</p> <p>4.2.2 Organiser des compétitions et des événements qui mettent de l'avant les talents des jeunes et les sensibilisent aux services et loisirs disponibles dans la communauté (p. ex., compétition sportive, compétition d'I-pod, compétition de DJ, soirée open-mic, événement artistique) ;</p> <p>4.2.3 Organiser une « Journée de sensibilisation à la communauté » qui permet aux jeunes de découvrir les organismes locaux (p. ex., Journée kiosque à l'École Saint-Luc, visite porte ouverte du type « The Amazing race », Portes ouvertes / découvertes à Lachine) ;</p> <p>4.2.4 Personnaliser les liens avec les jeunes ;</p> <p>4.2.5 (5.11.1) Soutenir la création d'un poste d'ombudsman pour intervenir au nom des jeunes pour des problèmes concernant les jeunes ;</p> <p>4.2.6 Développer une procédure de plaintes confidentielles pour les jeunes (p. ex., via l'internet).</p>
Objectif 3	Actions possibles :
S'assurer que les jeunes se sentent les bienvenues dans les établissements existants ou futurs	<p>4.3.1 Assurer la disponibilité d'un travailleur de liaison ou d'une personne ressource pour les jeunes dans tous les organismes ou institutions ;</p> <p>4.3.2 Sensibiliser les organismes communautaires au besoin d'adapter les établissements aux besoins et intérêts des jeunes afin que les jeunes s'y sentent inclus et à l'aise ;</p> <p>4.3.3 Promouvoir une approche pour les jeunes qui est respectueuse et personnalisée ;</p> <p>4.3.4 Promouvoir le développement d'un programme de médiation sociale.</p>

Résultat de la planification communautaire pour faciliter l'intégration socioprofessionnelle des jeunes

Objectif 4:	Actions possibles :
S'assurer que la planification du travail de rue/les initiatives de recrutement/l'intervention jeunesse, sont coordonnés et adéquatement soutenus afin de rencontrer les besoins dans notre communauté	<p>4.4.1 Rencontrer les organisations concernées afin d'identifier et de déterminer les problématiques ainsi que les actions requises ;</p> <p>4.4.2 Soutenir les organisations locales dans l'acquisition de ressources ;</p> <p>4.4.3 Soutenir les initiatives concernant la création de zones sécuritaires pour les enfants, qui sont facilement identifiables et certifiées (p. ex., parents-secours) ;</p> <p>4.4.4 Encourager la promotion des services via le porte-à-porte.</p>
Objectif 5:	Actions possibles :
Développer des stratégies de communication afin de s'assurer que les personnes immigrantes et les membres des communautés culturelles sont rejoints et qu'ils ont la possibilité de s'impliquer	<p>4.5.1 Collaborer et renforcer les liens avec les membres des communautés culturelles ;</p> <p>4.5.2 Développer une « trousse » de bienvenue pour NDG ;</p> <p>4.5.3 Créer une base de données de bénévoles qui sont prêts à s'impliquer pour rejoindre et regrouper des immigrants et pour organiser des activités de mentorat ;</p> <p>4.5.4 Utiliser les journaux communautaires locaux et les radios pour promouvoir les services ;</p> <p>4.5.5 Réaliser une étude sur les manières de mieux rejoindre les immigrants ;</p> <p>4.5.6 Organiser des activités de promotion et d'assistance communautaire dans les endroits fréquentés par les personnes immigrantes (lieux de culte, supermarchés, associations culturelles, écoles, porte-à-porte, etc.)</p>

ORIENTATION 5 : OFFRIR DES SERVICES ACCESSIBLES ET DE QUALITÉ, ADAPTÉS AUX BESOINS ET AUX INTÉRÊTS DES JEUNES

Objectif 1:	Actions possibles :
Soutenir les initiatives communautaires actuelles et celles en développement pour répondre aux besoins des jeunes parents	<ul style="list-style-type: none"> 5.1.1 Créer un lien avec la « Table SIPPE » (Services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance) ; 5.1.2 Créer et soutenir une activité pour jeunes parents impliquant tous les organismes qui travaillent auprès d'eux ; 5.1.3 (2.2.5) Soutenir les jeunes parents qui vont à l'école ou qui désirent retourner à l'école ; 5.1.4 Sensibiliser les écoles aux réalités des jeunes parents ; 5.1.5 Supporter la création et l'aménagement d'espaces de garderie adaptés aux besoins de jeunes parents désirant réintégrer le système scolaire ou le marché du travail ; 5.1.6 Réaliser une étude sur les besoins des jeunes parents ; 5.1.7 (6.3.5) Soutenir les initiatives qui aident les jeunes parents à répondre à leur besoins particuliers (p. ex., organiser des ateliers de nutrition et de cuisine, etc.) ;
Objectif 2 :	Actions possibles :
Créer et soutenir les espaces permettant la réalisation d'activités artistiques et culturelles	<ul style="list-style-type: none"> 5.2.1 Créer et soutenir les événements communautaires pour les jeunes ; 5.2.2 Créer et soutenir les endroits publics où les jeunes peuvent s'exprimer (ex. : babillards pour Graffiti, espaces de performance, etc.) ; 5.2.3 Créer et soutenir les programmes qui encouragent l'expression artistique et culturelle et qui sont accessibles et de qualité (cours de DJ, activités de multimédias, studios d'arts, cours de danse, musique, etc.) ; 5.2.4 Accroître la disponibilité et l'accessibilité de l'équipement et des ressources qui prennent spécialement en compte les intérêts artistiques et culturels des jeunes.
Objectif 3:	Actions possibles :
Encourager l'adaptation des activités sportives et récréatives pour mieux répondre aux besoins des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> 5.3.1 Créer des terrains de ballon panier aux endroits appropriés ; 5.3.2 Accroître la disponibilité et l'accessibilité des équipements et des ressources qui concernent les sports et les besoins des jeunes ; 5.3.3 Encourager, recruter et entraîner des jeunes hommes afin qu'ils partagent leurs talents sportifs avec des enfants, à l'intérieur des activités locales sportives et récréatives ; 5.3.4 Créer des liens avec les associations sportives locales ; réfléchir à la question de l'accessibilité de tous les jeunes de NDG à leurs programmes ; 5.3.5 Soutenir les événements locaux sportifs.
Objectif 4:	Actions possibles :
Promouvoir l'adaptation des heures d'ouvertures à la réalité des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> 5.4.1 Développer une méthode permettant de connaître l'agenda et la disponibilité des jeunes ; diffuser les résultats ; 5.4.2 Promouvoir l'augmentation de l'accessibilité des centres qui ont des services « porte ouverte » (drop in) et qui sont flexibles et pas trop dirigé.

Résultat de la planification communautaire pour faciliter l'intégration socioprofessionnelle des jeunes

Objectif 5:	Actions possibles :	
Réduire les obstacles financiers afin d'encourager la participation des jeunes aux activités et services	5.5.1	Rencontrer les organismes sportifs et communautaires et explorer la possibilité d'établir un fonds qui pourrait rembourser les coûts reliés à la participation des jeunes dans les activités sportives ;
	5.5.2	Développer une stratégie pour augmenter le soutien aux organismes communautaires, pour que les programmes soient plus accessibles aux jeunes (coût minime ou gratuit pour les jeunes) ;
	5.5.3	Entrer en contact avec des organismes privés pour obtenir des dons ;
	5.5.4	Développer un réseau d'individus ou de groupes pour une implication bénévole à titre d'éducateur dans leur domaine (p. ex., art, sport) ;
	5.5.5	Développer une stratégie pour attirer les stagiaires des universités à NDG.
Objectif 6:	Actions possibles :	
Encourager un processus de réflexion avec les partenaires communautaires pour offrir une approche qui soit interdisciplinaire et intégrée	5.6.1	Explorer la faisabilité d'un centre de services intégrés pour les jeunes ;
	5.6.2	(4.1.6) Encourager la référence entre les organismes locaux et assurer que les services sont complémentaires sans duplication de services ;
	5.6.3	Encourager un processus de suivi auprès des jeunes.
Objectif 7:	Actions possibles :	
Développer des stratégies pour mieux servir les jeunes ayant des besoins particuliers ainsi que leurs familles	5.7.1	Développer une façon d'offrir des services en santé mentale qui soient accessibles aux jeunes ;
	5.7.2	Rencontrer les organismes en santé mentale et explorer les défis et les solutions possibles en formant des partenariats ;
	5.7.3	Améliorer l'accessibilité physique des organismes communautaires pour les jeunes handicapés ;
	5.7.4	S'assurer que les organismes locaux ont accès à la formation et au soutien nécessaire pour intégrer les jeunes ayant des besoins particuliers.
Objectif 8:	Actions possibles :	
Promouvoir l'offre d'un continuum de services pour les jeunes qui auront bientôt 18 ans et qui ne pourront plus bénéficier des services, écoles et centres	5.8.1	Reconnaître que les jeunes de 18 à 30 ans n'ont pas suffisamment accès aux services dans la communauté ;
	5.8.2	Promouvoir une nouvelle catégorie d'âge afin de reconnaître les besoins transitionnels des jeunes qui débutent leur vie adulte ;
	5.8.3	Permettre un meilleur suivi des jeunes de Batshaw Youth and Family Centre.

Résultat de la planification communautaire pour faciliter l'intégration socioprofessionnelle des jeunes

Objectif 9:	Actions possibles :
Encourager la participation des jeunes dans les processus décisionnels	<p>5.9.1 Mettre un comité aviseur en place avec une représentation rotative à la Table de concertation jeunesse NDG;</p> <p>5.9.2 Sensibiliser les organismes communautaires aux avantages d'inclure les jeunes dans les processus décisionnels.</p>
Objectif 10:	Actions possibles :
Développer des stratégies pour mieux intégrer les jeunes immigrants	<p>5.10.1 Organiser un « Groupe de nouveaux montréalais » qui se rencontrent pour des activités sociales et d'intégration (p. ex., formations, groupes de discussion, films, repas-partage, etc.) dans lequel les participants auraient la possibilité d'être jumelés à un mentor ; créer une banque d'individus occupant des responsabilités, issues des communautés culturelles et qui sont prêtes à participer à des activités de mentorat (4.5.3) ;</p> <p>5.10.2 S'assurer qu'il existe une formation pour sensibiliser les travailleurs communautaires aux communautés culturelles ;</p> <p>5.10.3 (Toutes les actions sous l'objectif 4.5) Développer des stratégies de communication afin de s'assurer que les immigrants et les membres des communautés culturelles sont rejoints et qu'ils ont la possibilité de s'impliquer ;</p> <p>5.10.4 (3.2.1) Explorer la possibilité d'un projet pilote pour jumeler les familles (nouvellement arrivées avec une famille intégrée) à l'École St-Luc (pourraient aider avec les problèmes de langage, l'intégration et la compréhension du système scolaire, etc.) ;</p> <p>5.10.5 (1.1.2) Encourager les possibilités de stage au niveau local, national et international ;</p> <p>5.10.6 (1.4.2) Organiser de courtes visites dans les entreprises montréalaises (p. ex. : Lier un jeune avec un professionnel pour quelques heures) ;</p> <p>5.10.7 (1.4.5) Encourager les initiatives de sensibilisation des employeurs à la diversité culturelle.</p>
Objectif 11:	Actions possibles :
Renforcer l'accès aux services légaux et la promotion des droits des jeunes marginaux	<p>5.11.1 (4.2.5) Soutenir la création d'un poste d'ombudsman pour intervenir au nom des jeunes pour des problèmes concernant les jeunes ;</p> <p>5.11.2 Soutenir les initiatives visant à éduquer les jeunes sur leurs droits et responsabilités afin de renforcer leur prise en charge (empowerment) ;</p> <p>5.11.3 Soutenir les initiatives pour bâtir des relations à long terme avec les policiers ;</p> <p>5.11.4 Soutenir les initiatives pour les jeunes qui doivent faire face à des problèmes d'ordre légal ;</p> <p>5.11.5 Soutenir les initiatives visant à renforcer la protection des droits des jeunes marginalisés.</p>

ORIENTATION 6 : SOUTENIR ET ENCOURAGER LES SOLIDARITÉS VISANT LE DÉVELOPPEMENT D' ACTIONS CONCRÈTES POUR AIDER LES JEUNES À AMÉLIORER LEURS CONDITIONS ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Objectif 1 :	Actions possibles :
Créer et soutenir les occasions pour la prise en charge (empowerment) des jeunes pour combattre les causes sous-jacentes de la pauvreté	6.1.1 Créer et soutenir des projets de pré-employabilité et les initiatives pour renforcer la prise en charge des jeunes, incluant les projets de jeunes pour les jeunes ;
	6.1.2 Soutenir les formations pour les jeunes concernant la planification financière et la lutte contre l'endettement ;
	6.1.3 Rechercher et utiliser des fonds renouvelables pour les jeunes qui sont marginalisés et qui ne sortiront peut-être jamais de la marge pour qu'ils se sentent productifs et puissent intégrer le marché du travail ;
	6.1.4 (Orientation 1) Favoriser l'intégration des jeunes au marché du travail.
Objectif 2 :	Actions possibles :
Promouvoir l'implantation d'initiatives de logement abordable pour les jeunes	6.2.1 Créer un lien avec le comité du logement du Conseil communautaire NDG ;
	6.2.2 Réaliser une évaluation des besoins au niveau du logement pour les jeunes ;
	6.2.3 Rechercher et développer des options innovatrices concernant le logement pour les jeunes (p. ex., un centre d'urgence (logement temporaire), un centre d'incubation (appartements supervisés), un projet de logement intergénérationnel (où les aînés seraient jumelés avec de jeunes adultes), etc.)
Objectif 3 :	Actions possibles :
S'assurer de normes minimales en termes de sécurité alimentaire et de santé pour les jeunes de la communauté	6.3.1 Créer un lien avec la « Table de Concertation en sécurité alimentaire » ;
	6.3.2 Procéder à une évaluation des besoins au plan de la sécurité alimentaire des jeunes ;
	6.3.3 Faciliter l'implantation ou la consolidation d'une cuisine collective ;
	6.3.4 Encourager les projets où les jeunes apprennent à préparer des repas nutritifs (tel que des co-ops pour jeunes, les projets de pré-employabilité, les formations sur les repas santé dans les écoles, etc.) ;
	6.3.5 (5.1.7) Soutenir les initiatives qui aident les jeunes parents à répondre à leur besoins particuliers (p. ex., organiser des ateliers de nutrition et de cuisine, etc.) ;
	6.3.6 Créer et soutenir des cliniques alternatives adaptées aux besoins des jeunes et encourager une approche holistique.